Mairie de la Heunière



PROCES VERBALE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA HEUNIERE DU 06 JUILLET 2023

Date de convocation : lundi 03 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 06 juillet, à vingt heures quarante-six, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de la Heuniere. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Etaient présents : Jérôme FOUCHER, Jonathan RESSE, Jean VAREN, Anne-Sophie RIGOLOT, Loïc BUISSON, Alexandre BOURGEOT, Jacques GIGANT et Céline DA SILVA

Etaient absents ou excusés : Florence ROPARS (pouvoir à M. Foucher), Daniel LAVEILLE (pouvoir à M. Buisson) et Isabelle MARTIN

Secrétaire de séance : Jonathan RESSE

1/ Désignation du coordonnateur communal, (hors membres du conseil), responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte recensement population / INSEE.

Lydia Gabanou est reconduite dans ses fonctions.

2/ Délibération pour validation du devis de fourniture de deux tables de piquenique pour le terrain de boule à la cour marette.

Au vu de l'incendie du 04/07/2023 et des problèmes civiques constatés, ce point est suspendu.

3/ Délibération pour validation devis de pose et scellement des deux tables de piquenique rue de la cour marette à côté du terrain de boule.

Au vu de l'incendie du 04/07/2023 et des problèmes civiques constatés, ce point est suspendu.

4/ Délibération pour validation devis complémentaire électricité pour la mise aux normes ancienne salle de classe de la mairie (fils électriques sous isolant coton).

Un devis de 2280.40 € TTC est voté à l'unanimité (10 voix POUR et 1 absent)

5/ Retour et ouverture des devis des sociétés BROD et VERLEYEN pour réfection et réparations de voirie rue du vieux château, (travaux ENEDIS) et bosse descente du lieudit « le chantier ».

Devis BROD 214 339.99 €.

Devis 4 792.80 € pour réparation de la « bosse » du lieudit « le chantier ».

Rebouchage des trous route du vieux château : 6 300 €.

Nous attendons le retour d'autres devis, Société Verleyen

L'adhésion a un syndicat de voirie sera de nouveau étudié au vu de l'état des routes.

6/ Retour des informations / réponses de l'enquêteur public préfectoral de la zone d'activité SUD de DOUAINS.

Le rapport est consultable en mairie.

Le Maire lit au conseil les conclusions de l'inspecteur/enquêteur : 30 réclamations ont été déposées (traitement des eaux, circulation, ...).

7/ Délibération d'avis communale pour la zone d'activité SUD de DOUAINS.

Le Maire a procédé à la lecture du PV du conseil municipal de la commune de Douains qui a émis un avis défavorable à ce projet.

Le conseil municipal de la Heunière s'inquiète de la gestion de la circulation et au sujet de l'étude hydraulique qui a été menée. En l'état l'avis du conseil est défavorable.

8/ Délibération du choix d'un référent déontologue départemental.

Les deux correspondants ont été choisis par le conseil.

9/ Projet et aide à l'installation d'un apiculteur sur la commune (au bois communal).

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour laisser une partie du bois communal à notre nouvel apiculteur contre entretien de ce dernier.

10/ Divers:

10.1 : retour réunion représentants des parents d'élèves / commune de la Heunière.

La commune a confirmé aux représentants des parents d'élèves son soutien à leurs démarches de changement de collège d'affectation.

10.2 : Viste de la commune par le sous-préfet avancée au mois d'aout 2023.

Visite le 1 aout.

10.3 : point communication feuille de la Heunière.

Rédaction en cours.

10.4 : préparation travaux par employé communal (recadrage calendrier)

Interventions prévues pour octobre.

10.5 : divers

L'école primaire de Notre Dame de l'Isle a envoyé à la commune un journal dédié a un soldat de la première guerre mondiale natif de la Heunière. Le conseil envisage de proposer à l'école de participer à une cérémonie (11 novembre) pour nous parler de leur travail.

Jérôme FOUCHER

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h16.